

N° 12644\*02

DEMANDE

- D'AUTORISATION D'ACQUISITION ET DE DETENTION D'ARMES ET DE MUNITIONS  
 DE RENOUVELLEMENT D'AUTORISATION DE DETENTION

(Application de l'article 30 du décret du 30 juillet 2013)

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'Etat compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la préfecture (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 - article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

État civil

Nom (1) : \_\_\_\_\_  
 Épouse (facultatif) : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : \_\_\_\_\_  
 Né(e) le :      

--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

  
                                  Jour    Mois    Année  
 A : \_\_\_\_\_ Code pays ou département : \_\_\_\_\_  
 Domicile : \_\_\_\_\_  
                                  Numéro, nature et nom de la voie  

--	--	--	--	--	--

      \_\_\_\_\_  
                                  Code postal    Ville ou commune  
 Profession : \_\_\_\_\_

Matériel sollicité

Armes :	Catégorie	Calibre	Nature (2)	Munitions :	Nombre	Cat.	Calibre

Cession entre particuliers

Nom et prénom du cédant : \_\_\_\_\_  
 Autorisation délivrée le :      

--	--

--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

      Sous le numéro : \_\_\_\_\_  
                                  Jour    Mois    Année  
 Par : \_\_\_\_\_  
 Pour une arme de :      

--	--

--	--

      \_\_\_\_\_      \_\_\_\_\_  
                                  Cat.    Calibre    Marque    Numéro    Nature(2)

Motif

- Défense     Sport     Autre motif

Nota : La personne, sollicitant une autorisation pour une deuxième arme de défense précise :  
 L'adresse du local professionnel ou de la résidence secondaire :  
 \_\_\_\_\_

Le soussigné déclare sur l'honneur (rayer les mentions inutiles) :

- N'avoir jamais été en traitement dans un hôpital psychiatrique.  
 Avoir été en traitement dans un hôpital psychiatrique (ci-joint, certificat médical prévu par l'article 13 du décret du 30 juillet 2013).  
 Ne détenir aucune arme ou munition.  
 Détenir les armes et (ou) munitions figurant au dos du document.

(1) Nom de jeune fille (s'il y a lieu)  
 (2) C (carabine), F (fusil), R (revolver), P (pistolet)

**ARMES**

Catégorie	§	Calibre	Marque	Numéro

**AUTORISATIONS**

Délivrée par	Date	Numéro

**MUNITIONS**

Nombre	Catégorie	Calibre (long ou court)

Je soussigné (nom et prénoms) : \_\_\_\_\_

Certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent imprimé.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

**PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION**

Pièces présentés :

- Passeport
- Carte nationale d'identité en cours de validité
- Carte de résident ordinaire
- Carte de résident privilégié
- Carte de séjour ressortissant UE
- Étrangers autres documents (les préciser)

N° : \_\_\_\_\_

Délivrée le :       
 Jour Mois Année

Par : \_\_\_\_\_

S'il y a lieu :

- Extrait d'acte de naissance avec mentions marginales
- Carte d'affiliation à la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)
- Preuve de la sélection en vue de concours de tirs internationaux
- Autorisation de détention d'arme
- Pièce justificative du domicile personnel

Pièces jointes :

- Avis favorable de la Fédération française de tir (F.F.T.) ou de ball-trap (F.F.B.T.)
- Certificat médical
- Pièce justificative du local professionnel ou de la résidence secondaire

S'il y a lieu :

Signature et cachet de l'autorité préfectorale :

--	--

ANNEXE A LA DEMANDE D'AUTORISATION OU DE RENOUELEMENT D'AUTORISATION

I – Arme de poing

Type (1) : \_\_\_\_\_ Marque : \_\_\_\_\_

Modèle : \_\_\_\_\_ N° de matricule : \_\_\_\_\_

Calibre : \_\_\_\_\_  Percussion centrale  Percussion annulaire  
 Canon lisse  Canon rayé

Capacité de l'arme :  < 21 coups  > 21 coups

Arme semi-automatique

A répétition

A un coup

Catégorie : \_\_\_\_\_ Paragraphe : \_\_\_\_\_

II – Arme d'épaule

Type (1) : \_\_\_\_\_ Marque : \_\_\_\_\_

Modèle : \_\_\_\_\_ N° de matricule : \_\_\_\_\_

Calibre : \_\_\_\_\_  Percussion centrale  Percussion annulaire  
 Canon lisse  Canon rayé

Longueur canon :  < 45cm  > 45cm et < 60cm  > 60cm

Longueur de l'arme :  < 80cm  > 80cm

Capacité de l'arme :  < 31 coups  > 31 coups

Système d'alimentation :

Automatique

Semi-automatique

A répétition

Un coup par canon

> 3 coups (y compris la chambre)

< 3 coups (y compris la chambre)

Magasin ou chargeur amovible

Rechargement à pompe

> 10 coups (chargeur seul)

< 10 coups (chargeur seul)

Catégorie : \_\_\_\_\_ Paragraphe : \_\_\_\_\_

III – Arme d'épaule ou de poing

Semi-automatique ou à répétition

Ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre (du 2° de la catégorie B)

(1) Pistolet, revolver, fusil, carabine

(2)